



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Rémi DELATTE
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Anne DILLENSEGER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Réseau des Anciens - Demande de subvention

L'Université de Bourgogne a renforcé, depuis plus de deux ans, ses actions en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants. Ainsi, en créant une plate-forme d'insertion professionnelle en mai 2007, elle s'est dotée d'une structure dédiée à la mission, désormais dévolue aux universités dans le cadre de la loi sur la responsabilité des universités. De nombreuses actions en direction des étudiants, en appui des équipes pédagogiques et en partenariat avec les milieux professionnels, sont mises en place.

Une nouvelle étape de ce développement apparaît aujourd'hui nécessaire. En effet, chaque année, l'Université de Bourgogne diplôme 11 000 étudiants, qui accèdent à de multiples emplois désormais bien identifiés (enquêtes d'insertion systématiques conduites par l'observatoire de l'étudiant). Pourtant, les liens avec ces « anciens » ne sont pas systématisés à l'échelle de la structure, alors même que ces liens sont de nature à favoriser la réussite des étudiants en formation dans l'accès à leur emploi futur. C'est ce que tendent à démontrer les expériences conduites à une plus petite échelle dans les écoles ou encore dans certaines formations universitaires.

Ainsi, parmi les toutes premières en France, l'Université de Bourgogne souhaite **structurer un réseau des anciens de l'ensemble des filières de l'Université de Bourgogne**. Pour prendre en compte les nouveaux usages des TIC, elle prévoit de lui donner la forme d'un e-réseau social, via des outils innovants et accessibles.

En fédérant les étudiants et les anciens par la création d'un réseau social dédié, l'Université de Bourgogne donne une nouvelle dimension à son action d'orientation et d'insertion professionnelle. Elle renforce encore son action en faveur des liens entre la formation et l'emploi, en développant ses services à une échelle la plus large possible de la population bourguignonne, tant du côté des jeunes que des milieux professionnels.

Au delà des perspectives d'insertion et d'emploi, via l'usage et le développement de ce réseau, il s'agit également de créer :

- **un outil au service du développement économique** : l'Université de Bourgogne améliore encore sa visibilité et la lisibilité auprès des milieux professionnels, en diffusant des résultats issus de la recherche vers les milieux professionnels. Elle favorise ainsi les échanges possibles en matière d'innovation, de création d'entreprises et d'actualisation de connaissances et compétences.
- **un outil au service de l'égalité des chances** : l'Université de Bourgogne contribue à créer de nouveaux moyens pour l'égalité des chances pour tous les étudiants. Le cadre d'échanges offert constitue, en effet, l'opportunité de construire un réseau capable de leur ouvrir l'accès à des stages et des emplois. Il constitue tout autant pour les milieux professionnels l'accès au recrutement de profils étudiants jusque là moins « identifiés ».
- **un outil au service des liens entre territoire** : en créant une communauté virtuelle en ligne, l'Université de Bourgogne contribue à favoriser la vie collective des étudiants engagés dans des parcours sur l'ensemble du territoire bourguignon (les sites de l'université sont répartis sur Dijon, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Le Creusot, Mâcon, Nevers). Via le développement de liens entre individus aujourd'hui éloignés géographiquement, elle favorise le sentiment d'appartenance à une institution, ancrée dans son territoire.
- **un outil au service de la valorisation de la région Bourgogne** : en pérennisant les échanges entre les membres de l'Université de Bourgogne et ses « anciens », le réseau contribue à faire exister la région Bourgogne à l'échelle nationale voire internationale : grâce aux 387 établissements internationaux partenaires dans 62 pays, chaque année l'université accueille 3 000 étudiants étrangers et, à l'inverse, 800 étudiants vont développer une expérience à l'international grâce à leur formation.

- **un outil au service du développement des TIC** : avec ce projet, l'Université de Bourgogne contribue à développer les usages des TIC, sous une forme qui privilégie la contribution de chacun au réseau et fluidifie les échanges par la dématérialisation des procédures.

Le montant total du projet s'élève à 277 000 € en coûts estimés, sur une durée de 18 mois (voir budget annexé). Le plan de financement intègre la prise en charge par :

- les fonds FEDER de 50 % des coûts, soit 138 770 € ;
- l'Université de Bourgogne de 20 % des coûts, soit 55 000 € ;
- les partenaires de 30 % des coûts, soit 83 000 €.

Les postes de dépenses couvrent quatre grands champs :

- l'étude stratégique et fonctionnelle préalable (de mars à septembre 2010) ;
- l'investissement dans la réalisation (octobre 2010 à janvier 2011) ;
- la maintenance ;
- l'animation (octobre 2010 à mars 2012).

Les besoins sont essentiellement concentrés sur les deux premières années de fonctionnement, qui impliquent la création et le fonctionnement du réseau. La communauté en ligne est susceptible de s'autofinancer à compter de la troisième année d'existence, notamment en établissant une facturation de certains services proposés de manière plus exceptionnelle (par exemple, l'organisation spécifique de forums virtuels de recrutement entre employeurs et étudiants).

Dans le cadre de la convention UniversCités, l'Université de Bourgogne sollicite le Grand Dijon à hauteur de 20 000 € pour participer à la création de son « réseau des anciens ».
Compte tenu de l'intérêt de ce projet et de son lien direct avec les objectifs de la Plate-forme d'Insertion Professionnelle (PFIP) soutenue par le Grand Dijon dans la convention UniversCités, au vu du budget prévisionnel, il vous est proposé d'accorder une subvention de 5 000 € pour la création du réseau des anciens de l'Université de Bourgogne.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 5 000 € à l'Université de Bourgogne pour participer financièrement à la création du « réseau des anciens », dans le cadre de la convention UniversCités ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

RESEAU DES ANCIENS DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Budget prévisionnel

Nature dépenses	Eléments	Montant TTC
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> - phase 1 : analyse fonctionnelle 20 000 euros HT (24 jours) - phase 2 : réalisation technique 70 000 euros HT (150 jours) <li style="padding-left: 40px;">Lancement, ... 17 000 euros HT (20 jours) Suivi de la mise en œuvre : 15 000 euros HT (17 jours) 	145 912 €
Community manager	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base d'un indice 514 3 343 € chargé mensuel 2 368 € brut 1 932 € net Soit pour 12 mois 40 000 € Soit 60 000 € pour 18 mois 	60 000 €
Contribution temps Ub	<ul style="list-style-type: none"> IGE insertion 10 % IGE multimedia 10 % ASI communication 10% IGR informaticien 10 % IGR insertion 10% MCF - 120h <i>Sur la base de 1607 h de travail annuel</i> 	<ul style="list-style-type: none"> 6 414 € 6 330 € 4 381 € 14 121 € 9 661 € 4 800 € 45 707 €
Matériel informatique community manager	4 000 euros	4 000 €
Vacations de formation des étudiants et enseignants	<ul style="list-style-type: none"> 120 h soit 22 composantes à raison d'une à deux réunions de 3 h 15.97 € par heure chargée 11.24 € brut 9.17 € net 	<ul style="list-style-type: none"> 15.97 * 120 1 920 €
Campagne de communication (devis affiches, annonces commerciales,	20000 euros	20 000 €
TOTAL		277 539 €

Nature des recettes possibles	Eléments financables	Montant
FEDER	Equipement Fonctionnement	138770 €
uB	Fonctionnement dont valorisation investissement	55707 €
Partenaires sollicités		83062 €
<i>Dont</i>		
<i>Conseil régional</i>	Equipement	42000 €
<i>Grand Dijon</i>	Equipement	20000 €
<i>Caisse des Dépôts et Consignations</i>	Equipement	21062 €
TOTAL		277539 €